



## Résumé exécutif

L'importance des choix  
Rapport sur le développement durable 2005

## Avant-propos

L'année précédente a été pour la SFI une période de grand bouleversement pendant laquelle le monde a gardé les yeux braqués sur nous. En prenant mes fonctions de Vice-président exécutif en janvier 2006, j'ai accepté l'occasion qui m'a été donnée de rejoindre cette institution au cours d'une période particulièrement riche en événements et de relever le défi.



La SFI est une organisation puissante. Elle a réalisé d'excellents résultats financiers l'année dernière et est en passe de renouveler cet exploit cette année. À l'avenir, nous nous emploierons davantage à évaluer l'impact de notre activité sur le développement afin de mieux servir nos clients et de remplir nos ambitieux objectifs de développement.

Le plus grand enjeu en matière de développement réside en Afrique. La SFI peut y contribuer de différentes manières: financement de l'infrastructure, mise en place de services de santé de qualité, formation et gestion durable des ressources naturelles. Par le biais d'un financement du secteur privé, nous pouvons encourager les types d'investissements appropriés et avoir une action réelle sur le développement. La section de ce rapport consacrée à l'Afrique sub-saharienne donne un aperçu du travail réalisé par la SFI dans la région.

Depuis la fin du mois de février 2006, la SFI a établi de nouvelles normes environnementales et sociales, ainsi qu'une nouvelle politique de divulgation. Ces normes sont meilleures, plus rigoureuses et plus complètes que celles mises en place précédemment.

Grâce à ces nouvelles mesures, nous allons accroître l'impact que les projets dans lesquels nous investissons ont sur le développement. Nous allons aussi donner aux sociétés opérant dans les marchés émergents la capacité de gérer complètement leur risques environnementaux et sociaux, et les moyens d'être plus concurrentielles dans une économie mondiale.

Le principal enjeu est la mise en application des nouvelles normes de la SFI. La mobilisation et les capacités de notre équipe comme de nos sociétés clientes devront être à la hauteur de ce défi. Pour y parvenir, nous développons actuellement des capacités internes et avons élaboré un certain nombre d'outils de mise en œuvre pour faciliter et suivre l'application des normes, et pour aider les sociétés à les respecter.

Il existe de nombreuses questions transversales à résoudre dans notre travail. Notre réponse au changement climatique en est un exemple. Non seulement nous augmentons nos investissements dans les projets présentant des avantages énergétiques durables, mais nous encourageons également la participation des sociétés des marchés émergents au marché des crédits de carbone dans le cadre du Protocole de Kyoto. En poursuivant notre engagement dans la réduction des émissions de carbone, nous améliorons le mode d'évaluation et d'équilibrage de notre bilan carbone.

Selon moi, la notion de développement durable implique une réussite dans tous les aspects d'une organisation: financier, économique, environnemental, social et gouvernance. Renforcer la bonne gouvernance dans nos sociétés clientes est un rôle essentiel de la SFI. Combattre la corruption relève de l'ensemble du groupe de la Banque mondiale.

Nous travaillons avec de nombreuses parties prenantes. Les deux années et demie du processus que nous avons menée pour actualiser nos normes environnementales et sociales nous ont fourni une occasion sans précédent d'entendre et d'échanger des points de vue avec un grand nombre d'entre vous. Nous devons poursuivre notre engagement auprès de nos parties prenantes et explorer d'autres opportunités de partenariat.

Des problèmes se dresseront inévitablement sur notre route au cours des années à venir et notre rôle est d'aider le secteur privé à relever ces défis, parmi lesquels le changement climatique, ainsi que des risques émergents comme la grippe aviaire et autres pandémies mondiales. Nous avons la chance de disposer du mandat et du niveau de ressources requis pour apprécier correctement ces risques. Nous pouvons nous appuyer sur une équipe talentueuse et créative et sur une expérience très riche. Être un pionnier signifie se préparer à quelques déceptions, mais notre responsabilité est aussi d'apprendre, de nous adapter et de nous améliorer. Je suis convaincu que nous avons la force et les moyens de remplir notre mission.

**Lars Thunell**  
**Vice-président exécutif de la SFI**

# Aperçu du développement durable

## NOTRE MISSION

En tant que membre du groupe de la Banque mondiale, la SFI a pour mission de promouvoir l'investissement durable dans le secteur privé des pays en développement et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

## NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'approche de la SFI en matière de développement durable est fondée sur la conviction qu'une croissance économique solide, facilitée par le développement du secteur privé, est vitale pour la réduction de la pauvreté. Nous voyons le développement durable comme une opportunité de stimuler l'innovation et de renforcer notre action sur le développement. Dans nos investissements comme nos opérations à travers le monde, nous prenons en considération quatre aspects de la viabilité à long terme: économique, financier, social et environnemental, et nous nous efforçons d'améliorer continuellement nos performances dans ces domaines. L'objectif de la SFI est de garantir un partage équitable des avantages de la croissance économique avec les communautés pauvres ou vulnérables, et de veiller à ce que le développement se déroule dans le respect de l'environnement à long terme. Nous envisageons aussi le développement durable comme une occasion de stimuler l'innovation dans de nouveaux domaines et d'apporter de la valeur à nos clients en les aidant à améliorer les performances de leur entreprise.

## NOTRE TRAVAIL

La SFI investit dans les entreprises du secteur privé de la plupart des pays en développement. Elle dispose d'une gamme complète de produits financiers et fournit de plus en plus de services d'assistance technique et de conseil aux entreprises privées et aux institutions paraguayennes. Nous continuons à développer de nouveaux outils financiers qui permettent aux entreprises de gérer le risque et d'élargir leur accès aux marchés de capitaux nationaux et internationaux. L'orientation des programmes et des activités de la SFI est établie par ses 178 pays membres, qui sont aussi des parties prenantes et des membres de la Banque mondiale. La SFI emploie plus de 2 600 personnes, dont 55% travaillent dans notre siège de Washington, DC. Environ 45% de ses effectifs sont basés dans 96 autres bureaux, répartis dans 69 pays.

Le travail de la SFI s'articule autour de cinq objectifs stratégiques, qui visent le renforcement des marchés émergents en vue d'un développement durable:

1. Action convergente là où les besoins sont les plus élevés (dans les pays à faible revenu ou à risque élevé) et mise à contribution de notre capital et de notre assistance technique à la viabilité des entreprises privées dans ces marchés difficiles
2. Création de partenariats durables avec les entreprises afin de promouvoir leur réussite sur le marché mondial
3. Accroissement de la participation du privé dans des secteurs tels que les infrastructures, la santé et l'éducation
4. Extension de l'accès au financement au moyen du développement institutionnel et de produits innovants, avec une attention particulière aux petites entreprises

5. Conseils experts aux entreprises et aux institutions financières sur l'aspect social, environnemental et de gouvernance d'entreprise

En 2005, plus de 55% des nouveaux investissements de la SFI ont été consacrés au secteur financier, aux infrastructures, à la technologie de l'information, à la santé et à l'éducation. La part des investissements au compte de la SFI dans les pays à haut risque et/ou à faible revenu a avoisiné les 28%. Nous sommes engagés dans 236 projets au total dans 67 pays, contre 217 projets dans 65 pays en 2004.

Depuis sa création en 1956 jusqu'en 2005, la SFI a investi plus de 49 milliards de dollars de fonds propres et constitué des syndications d'une valeur de 24 milliards de dollars pour 3 319 sociétés dans 140 pays en développement.

## PRÉSENTATION DE NOS INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2005

Nouveaux projets engagés	236
Financement total engagé	6,45 milliards de dollars
Financement engagé pour le compte propre de la SFI	5,37 milliards de dollars
Portefeuille total engagé*	19,3 milliards de dollars
Prêts en pourcentage du portefeuille engagé	77%
Participation en pourcentage du portefeuille engagé	17%
Garanties en pourcentage du portefeuille engagé	5%
Produits de gestion des risques en pourcentage du portefeuille engagé	1%

\* Pour le compte propre de la SFI au 30 juin 2005, comprend les garanties et les produits de gestion des risques.

## ÉTAPES FRANCHIES DEPUIS NOTRE DERNIER RAPPORT

- Suite à un processus de consultation sans précédent des parties prenantes, la SFI a révisé sa politique de divulgation et ses normes de performance et de stratégie dans le domaine du développement durable social et environnemental.
- La SFI a commencé à appliquer une approche plus systématique pour suivre les indicateurs de résultats de développement dans tous ses investissements et tous ses services d'assistance technique et de conseil.
- La SFI a entrepris cette première évaluation générale afin de déterminer les composantes niveau d'énergie renouvelable et niveau de rendement énergétique de son portefeuille d'investissements courants. Les résultats obtenus lui ont permis de définir l'action à mener pour accroître largement ses investissements en énergie durable au travers de son activité principale.
- La SFI s'est attaquée aux éléments faisant obstacle à la participation des femmes au développement du secteur privé et a été mandatée pour héberger le Secrétariat de la Global Banking Alliance for Women (GBA).
- La SFI et le *Financial Times* ont lancé une nouvelle série de prix Sustainable Banking Awards afin de récompenser les grandes institutions financières dont les pratiques de prêts intègrent des normes sociales et environnementales rigoureuses.

- La SFI a partagé avec d'autres lauréats le prix Green Power Leadership Award 2005, qui a récompensé le groupe de la Banque mondiale pour son achat en énergie renouvelable afin de réduire la consommation électrique des ses activités.

## Introduction



Le développement durable est un aspect essentiel de la stratégie commerciale de la SFI et c'est à ce titre que nous l'évoquons dans notre rapport annuel et dans d'autres publications de la SFI. On constate cependant une nette évolution au niveau international vers des rapports sur le développement durable plus sincères, réactifs et réfléchis que les informations généralement fournies par les réseaux traditionnels. Nous considérons notre quatrième rapport sur le développement durable et le troisième volume dédié à la question comme une occasion de mobiliser différemment nos parties prenantes et de manifester notre soutien aux efforts internationaux entrepris pour une plus grande responsabilisation des entreprises.

Dans les cas appropriés, nous avons utilisé les *Lignes directrices de reporting développement durable* de la Global Reporting Initiative (GRI) pour aider à la réalisation du rapport. Parallèlement, nous participons au débat sur les pratiques de reporting émergentes entre les institutions financières internationales et recherchons des moyens de rendre les informations sur nos performances de développement durable disponibles en ligne et sous des formes plus accessibles aux lecteurs résidant dans les marchés émergents.

Il reste que l'élaboration du rapport sur le développement durable, c'est-à-dire la façon dont le rapport mobilise les ressources internes et permet d'identifier les éléments améliorables du système, est tout aussi importante que les résultats communiqués. L'une des questions qui a dominé le processus de cette année a été « comment la préparation du rapport peut-elle nous apporter des avantages pratiques dans la manière dont nous intégrons le développement durable à l'ensemble de notre activité ? »

En tant qu'institution, nous avons adopté une approche du développement durable qui associe gestion du risque (la base de toute entreprise prospère) et identification des opportunités commerciales afin d'améliorer nos performances globales. Ces deux dimensions sont étroitement liées dans la nouvelle politique et les nouvelles normes de performances de la SFI. Nous sommes aussi les premiers à innover en proposant des produits et des services financiers qui prennent en considération le genre, la santé, l'accès au financement, la biodiversité et l'énergie propre.

À un niveau supérieur, nous devons nous assurer que ces innovations sont intégrées à tous nos investissements et que nous aidons bien nos clients à introduire le développement durable sur le long terme. Dans ce domaine, nous progressons nettement et un nombre croissant de clients demandent notre assistance pour améliorer leurs performances.

Compte tenu des marchés dans lesquels la SFI opère et peut apporter la plus grande valeur ajoutée, il est naturel et logique que nous nous trouvions impliqués dans de nombreux projets à haut risque, essentiels et parfois très controversés. L'année dernière n'a pas fait exception à la règle. Nous continuons à améliorer nos résultats en matière de réduction des risques sociaux et environnementaux dans ces domaines en utilisant des approches plus intégrées et mieux adaptées pour traiter ces problèmes. Cependant, notre capacité à exploiter nos acquis et à consolider les résultats obtenus est parfois limitée.

Il ne faudrait pas en conclure que nous allons systématiquement nous retirer de tels projets, mais plutôt que nous allons utiliser nos ressources et nos connaissances de manière à réduire les risques au minimum et à augmenter au maximum les opportunités afin d'accompagner le développement durable là où il est le plus nécessaire. C'est une démarche traditionnelle de la SFI dont nous sommes particulièrement fiers. Nos responsabilités sont des engagements et nous tenons à les assumer dans les régions où nous pouvons contrôler les résultats. L'élément essentiel de cette approche est une mobilisation permanente auprès des parties prenantes concernées, afin de garantir que tous leurs intérêts sont pris en considération.

Raconter l'histoire d'une organisation aussi étendue, aussi diversifiée et aussi décentralisée que la nôtre est une tâche considérable. Nous n'avons pas la prétention de couvrir tous les aspects de notre activité. Si vous constatez une omission, nous vous remercions de nous en informer. Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport et serais heureuse de recevoir vos commentaires et appréciations sur notre travail.

**Rachel Kyte**  
**Directrice du département Environnement et**  
**développement social**

## Cycle d'investissement de la SFI

Le cycle suivant indique les étapes d'évolution d'une proposition commerciale jusqu'à sa réalisation en tant que projet financé par la SFI.



### **1. Développement commercial**

Conformément aux objectifs stratégiques de la SFI, nos agents chargés des investissements et nos responsables du développement commercial identifient les projets appropriés. L'entretien initial avec le client est une étape fondamentale pour comprendre ses besoins et déterminer si la SFI a un rôle à y jouer.

### **2. Étude préalable**

L'agent chargé des investissements prépare une description du projet, du rôle de la SFI, de la contribution attendue au développement, des avantages potentiels pour les parties prenantes et des éléments susceptibles de faire échouer le projet. Les enseignements tirés des projets précédents sont pris en considération au cours de cette étape et, dans certains cas, une visite préalable est organisée pour identifier en amont les difficultés éventuelles. La direction générale de la SFI décide ensuite d'autoriser ou non l'examen du projet.

### **3. Examen du projet (préalable)**

L'équipe chargée des investissements évalue intégralement le potentiel commercial, les risques et les opportunités associés à l'investissement en discutant avec le client et en visitant le site du projet. Les questions suivantes sont posées: L'investissement est-il financièrement et économiquement sain? Respecte-t-il les normes de performance sociales et environnementales de la SFI? Les enseignements tirés des investissements précédents ont-ils été pris en compte? Les conditions de divulgation et de consultation ont-elles été remplies? Comment la SFI peut-elle aider le client à améliorer la pérennité du projet ou de l'opération?

#### **4. Analyse de l'investissement**

L'équipe du projet fait ses recommandations à la direction départementale de la SFI, qui décide ensuite d'approuver ou non le projet. Il s'agit là d'une étape fondamentale du cycle d'investissement. L'équipe et la direction du service doivent être convaincus que le client peut et souhaite respecter les normes de la SFI et travailler avec nous pour améliorer la pérennité de son activité.

#### **5. Négociations**

L'équipe du projet commence à négocier les conditions générales de la participation de la SFI au projet. Parmi les points abordés : les conditions de mise à disposition des fonds, les clauses restrictives associées, les exigences en matière de performances et de suivi, l'accord sur les plans d'action et la résolution des points en suspens.

#### **6. Publication**

Un résumé de la proposition d'investissement au projet ainsi que l'étude environnementale et sociale, s'il y a lieu, sont publiés sur le site Web de la SFI avant soumission au Conseil d'administration. La catégorie du projet détermine la durée de la période de divulgation au public.

[www.ifc.org/projects](http://www.ifc.org/projects) (en anglais)

#### **7. Examen et approbation par le Conseil d'administration**

Le projet est soumis au Conseil d'administration de la SFI pour étude et approbation selon les procédures standard ou simplifiées. « Simplifiées » signifie que les membres du Conseil d'administration examinent les documents, mais ne se rencontrent pas pour discuter du projet. Cette option est prévue pour les projets de petite taille et présentant un faible risque. Certains petits projets peuvent être approuvés par la direction de la SFI par délégation. Le processus d'examen préalable et de divulgation au public reste le même dans tous les cas. Le Conseil d'administration exige que chaque investissement présente une valeur économique, financière et de développement, et qu'il s'inscrive dans l'engagement de développement durable de la SFI.

#### **8. Engagement**

La SFI et la société signent le contrat juridique définissant l'investissement. Ce contrat stipule que le client s'engage à respecter les normes de performance applicables, à rapporter immédiatement tout événement fâcheux imprévu ou incontournable préjudiciable au projet, et à fournir des rapports périodiques. Le contrat juridique entérine également le plan d'action du client.

#### **9. Mise à disposition des fonds**

Les fonds sont souvent versés par tranches ou sous réserve que certaines étapes convenues dans le contrat juridique soient franchies.

#### **10. Supervision du projet et suivi des résultats de développement**

Nous supervisons nos investissements afin de nous assurer que les conditions définies dans la convention de prêt sont respectées. La société nous soumet des rapports réguliers sur ses performances non seulement financières, mais aussi sociales et environnementales, et nous signale les éléments pouvant avoir un impact matériel sur l'opération. Un dialogue suivi pendant la phase de supervision permet à la SFI d'aider les clients à résoudre les problèmes et à identifier les nouvelles opportunités. Nous suivons également la contribution du projet au développement en surveillant les indicateurs clés identifiés au début du cycle d'investissement.

## **11. Evaluation**

Nous évaluons régulièrement les projets. Pour nous aider à améliorer nos performances d'exécution, nous menons des évaluations annuelles sur des échantillons stratifiés aléatoires de projets au tout début de leur phase d'exploitation.

## **12. Clôture**

Nous fermons nos comptes sur le projet lorsque l'investissement est remboursé en totalité ou lorsque nous quittons le projet par vente de notre participation. Dans certains cas, nous pouvons décider d'annuler la dette. Notre objectif est d'aider le client à atteindre un niveau de développement élevé et durable qui perdure au-delà de notre engagement.

## **CATÉGORIES DE PROJET:**

Une catégorie environnementale et sociale est attribuée à un moment donné entre l'évaluation et l'information au public. Les projets de catégorie A exigent au minimum une période de divulgation de 60 jours. Tous les autres projets exigent au moins 30 jours.

### **CATÉGORIE A**

Projets présentant une forte probabilité d'impacts négatifs environnementaux ou sociaux divers, irréversibles ou sans précédent

### **CATÉGORIE B**

Projets susceptibles d'avoir des impacts négatifs environnementaux et/ou sociaux limités, qui peuvent être gérés par le biais de mesures d'atténuation

### **CATÉGORIE C**

Projets susceptibles d'avoir des impacts négatifs minimes ou nuls, pouvant inclure les projets de financement avec intermédiaires

### **CATÉGORIE FI**

Investissements dans des intermédiaires financiers, ne présentant pas en eux-mêmes d'impacts négatifs sociaux et/ou environnementaux, mais pouvant financer des sous-projets où ces impacts ne sont pas à exclure

## **À l'Écoute de nos Parties Prenantes**

Que ce soit en interne ou dans le cadre de nos investissements, nous nous engageons activement auprès de nos clients, de nos partenaires, de nos parties prenantes et de notre personnel. Nous nous appuyons sur les réactions et observations émanant de plusieurs sources clés pour identifier les questions essentielles que se posent ces groupes d'individus et adaptons fréquemment nos stratégies et nos procédures à leurs besoins spécifiques.

## **NOTRE PLUS VASTE CONSULTATION À CE JOUR**

En août 2004, la SFI a lancé une vaste consultation publique au cours d'une enquête exhaustive sur nos conventions de sauvegarde environnementale et sociale, et sur notre politique de divulgation. Parmi les questions jugées importantes pour un grand nombre de nos parties prenantes externes, trois principaux domaines d'intérêt se sont dégagés:

- Comment la SFI contribue-t-elle au développement au travers de ses produits, services et choix d'investissement?

- Comment le principe de développement durable est-il généralisé à la gouvernance interne et à la responsabilisation?
- Comment la SFI s'engage-t-elle auprès des divers groupes de parties prenantes, notamment les communautés, les clients, la société civile et les pouvoirs publics?

## CLIENTS

La SFI organise une enquête annuelle sur ses clients externes afin de recueillir les avis des sociétés bénéficiaires sur notre travail en commun. Comme les années précédentes, l'enquête 2005 a révélé qu'une majorité de clients se sont adressés à nous pour solliciter un produit (échéance de prêt ou prix d'un prêt/participation) associé à d'autres services, comme des connaissances spécifiques sur le pays, des compétences techniques et financières; une relation à long terme; notre approbation; des techniques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise; une couverture de risque politique; et une présence internationale.

La satisfaction du client vis-à-vis des services généraux de la SFI, l'indicateur le plus représentatif de la satisfaction du client, était de l'ordre de 79 % cette année. Autre fait important, la catégorie des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise a fortement augmenté par rapport à 2004 pour expliquer les raisons qui ont poussé les clients à s'adresser à la SFI, la gouvernance d'entreprise comptant pour beaucoup dans ce résultat.

## REPONSES A L'ENQUÊTE DE LA SFI SUR LES CLIENTS

	2003	2004	2005	
	Valeur ajoutée par la SFI	Valeur ajoutée par la SFI	Importance pour le client	Valeur ajoutée par la SFI
<b>Enquête sociale et environnementale</b>	75%	78%	72%	79%
<b>Assistance technique et services de conseils environnementaux et sociaux</b>		78%	69%	72%
<b>Marque d'approbation sur les aspects environnementaux et sociaux</b>		87%	73%	82%

## PERSONNEL

L'enquête 2005 auprès du personnel du groupe de la Banque mondiale a révélé que les salariés étaient fiers de travailler pour le groupe et estimaient, pour la plupart, que leur direction soutenait plutôt bien la comparaison avec d'autres employeurs. Il est apparu que l'intégrité et le respect de la diversité étaient parfaitement intégrés aux échanges professionnels quotidiens, même si quelques améliorations étaient encore possibles.

Par ailleurs, le département de la SFI chargé des questions environnementales et sociales a mené une enquête en 2003 et en 2004 pour recueillir l'avis du personnel de la SFI sur la contribution du département au rôle de premier plan occupé par la SFI dans le domaine du développement durable. L'enquête a révélé une demande en matière de formation et de perfectionnement du personnel chargé des investissements principaux pour lui permettre d'évaluer les risques environnementaux et sociaux et les opportunités liées aux projets.

## Nos Investissements

La SFI investit dans des sociétés et des institutions financières au sein des pays émergents. Nous entendons investir dans des projets qui sont financièrement sains, qui évoluent librement sans protections ni subventions, et qui respectent nos normes environnementales et sociales.

Nous privilégions les investissements à fort impact sur les économies des pays en développement soit parce qu'ils touchent un très grand nombre de personnes soit parce qu'ils profitent à un large éventail de secteurs, et notamment ceux à forte proportion de petites et moyennes entreprises.

La SFI n'investira pas dans des produits ou activités déclarés illégaux par la législation ou la réglementation du pays hôte, ou par les conventions ou accords internationaux. Nous n'investirons pas non plus dans la production ou le commerce d'armes et de munitions, les boissons alcoolisées (à l'exception de la bière et du vin), le tabac, les matières radioactives, les fibres d'amiante, les jeux de hasard, les casinos et entreprises équivalentes, ni dans la pêche en mer utilisant des filets dérivants d'une longueur supérieure à 2,5 kilomètres.

### ASSISTANCE TECHNIQUE ET SERVICES DE CONSEILS

Le rôle de la SFI ne consiste pas uniquement à transférer des capitaux, mais aussi des connaissances et un savoir-faire vers nos partenaires des pays en développement. Cette valeur ajoutée prend de plus en plus la forme d'une assistance technique et de services de conseil, qui sont indissociables des capitaux. Les connaissances sur les tendances émergentes et l'atténuation des risques constituent un élément clé de ces services et ont été élargies récemment à la gouvernance d'entreprise et à la gestion environnementale et sociale.

En 2005, près d'un tiers du personnel de la SFI, à Washington et sur site, a participé à ces efforts. Une grande partie du travail est réalisée par le biais d'unités ou de programmes gérés par la SFI, mais financés en partenariat avec des pays donateurs ou d'autres institutions multilatérales. La SFI fournit également des apports en espèces aux diverses activités d'assistance technique, à partir de ses propres revenus, qui sont en progression constante depuis plusieurs années.

Au cours de l'année 2005, les opérations financées par les donateurs ont permis de régler 108 millions de dollars de dépenses. La SFI y a contribué pour plus de 57 millions de dollars. Le montant cumulé jusqu'en 2005 des contributions à l'ensemble des opérations financées par les donateurs et gérées par la SFI a atteint 1,11 milliard de dollars.

## Notre Approche du Développement Durable

Le développement durable est au cœur du modèle économique de la SFI. En tant que banque de développement, nous avons reçu de nos actionnaires la mission de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des communautés. Les projets que nous avons choisi de financer, et les divers produits et services que nous offrons, doivent avoir une perspective à long terme et remplir des objectifs de développement qui ne se limitent pas au financement.

### LA SFI, ORGANISME DE NORMALISATION

La SFI fut l'une des premières institutions de financement multilatéral à adopter, avant l'heure, des normes environnementales et sociales élevées, spécifiquement adaptées aux activités d'investissement du secteur privé. Ayant mis en pratique les politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque mondiale depuis de nombreuses années, nous les avons adaptées en 1998 pour faciliter leur application au secteur privé. Cet engagement est la concrétisation de notre foi dans le développement durable en tant que principe de gestion.

Ces politiques ont été reprises en 2003 par des institutions financières commerciales comme base de définition des Principes d'Équateur. En février 2006, 41 banques ont adopté ces Principes, qui couvriraient maintenant environ 80 % de la totalité des prêts sur des projets. Pour nous assurer que nos normes étaient en phase avec les meilleures pratiques les plus récentes en matière de développement durable, nous avons effectué une révision globale de nos politiques de sauvegarde en 2004.

## UNE NOUVELLE POLITIQUE ET UN NOUVEAU CADRE DE PERFORMANCES

En février 2006, après un processus rigoureux de consultation publique, la SFI a lancé une nouvelle stratégie et de nouvelles normes de performance en matière de développement durable social et environnemental et de politique de divulgation. Ces nouvelles stratégies et ces nouvelles normes de performance feront partie des normes environnementales et sociales les plus rigoureuses au niveau international. Elles énoncent clairement les exigences de la SFI applicables à tous nos investissements. Elles fixent aussi de nouvelles règles pour l'évaluation sociale et environnementale intégrée, les normes de travail fondamentales, les émissions de gaz à effet de serre, la santé et la protection de la communauté.

## DIFFUSION PLUS LARGE D'INFORMATIONS

La nouvelle politique de divulgation de la SFI explicite et étend les responsabilités de la SFI en matière de diffusion d'informations au grand public. Elle détermine le niveau de divulgation que doit respecter la SFI en tant qu'institution publique opérant dans le secteur privé et soumise au respect de la confidentialité des activités de ses sociétés clientes. Cette politique améliore le processus de divulgation de la SFI tout en élargissant le spectre des informations divulguées.

### Tous les engagements pris jusqu'en juin 2005 par catégorie Environnemental et Social

Catégorie	Engagement en milliards	Nombre
A	3,86 \$	120
B	21 \$	1 444
C	5,33 \$	637
IF	9,54 \$	625
N	7,59 \$	1 194
U	2,01 \$	289

### Engagements de l'année 2005 par catégorie Environnemental et Social

Catégorie	Engagement en milliards	Nombre
A	169,09 \$	3
B	2 515,26 \$	101
C	1 078,54 \$	61
IF	1 378,02 \$	68

### Personnel chargé de la supervision des questions environnementales, sociales et liées à l'assurance

	2003	2004	2005
Nombre de spécialistes des questions environnementales et sociales	27	27	36
Nombre de spécialistes de l'assurance	6	8	7

## Personnel colocalisé

	2003	2004	2005
Nombre de spécialistes des questions environnementales et sociales dans les bureaux régionaux	5	7	10
Nombre de spécialistes colocalisés des questions environnementales et sociales dans le secteur industriel	7	7	11

## Heures passées à l'évaluation et à la supervision des questions environnementales et sociales

	2003	2004	2005
Évaluation des nouveaux projets	20 576	21 099	21 689
Supervision des projets du portefeuille	12 865	9 768	10 314
Évaluation des questions liées à l'assurance	2 099	2 004	2 400
Supervision des questions liées à l'assurance et valeur ajoutée induite	3 071	3 056	4 337

**Notre engagement:** Dans notre prochain rapport sur le développement durable, nous nous engageons à rapporter:

- L'état d'avancement de la mise en application de la nouvelle politique et des nouvelles normes de performance de la SFI en matière de développement durable environnemental et social
- Le volume d'affaires auquel les normes de performances sont appliquées
- Les performances environnementales et sociales de notre portefeuille par secteur et par région, ainsi que les enseignements tirés de notre expérience

## Notre Engagement pour une Amélioration Constante

### CONSTITUER UNE FORCE DE TRAVAIL TALENTUEUSE ET DIVERSIFIÉE

Au cours des dernières années, la SFI a progressé sur plusieurs aspects liés à la diversité en multipliant la représentation des femmes et des ressortissants de pays en développement et en augmentant la sensibilisation à ces questions. Nos intentions sont d'accorder une attention encore plus soutenue à la diversité et à l'insertion en veillant à nommer des femmes à des fonctions élevées, à élargir l'éventail des nationalités représentées et à recruter des personnes aux cursus variés.

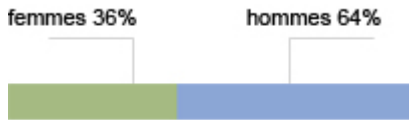
### Personnel au siège et personnel sur site



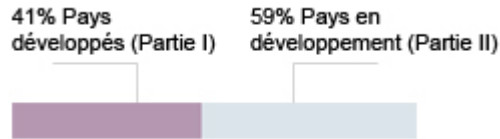
### Répartition par genre – personnel à plein temps



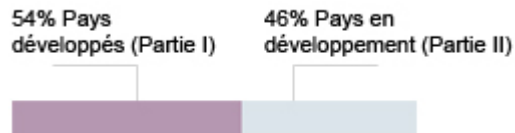
### Répartition par genre – niveau fonctionnaire (F+) et plus



### Répartition régionale – personnel à plein temps



### Répartition régionale – niveau fonctionnaire (F+) et plus



## INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2004, un programme de formation spécialisé a formé le personnel aux meilleures pratiques et l'a initié au développement durable en tant que stratégie d'entreprise. Le Programme Améliorer les projets et les résultats par l'apprentissage du développement durable (Building Better Business - Sustainability Learning Program, SLP) a été dispensé neuf fois à des salariés de tous les niveaux, dont trois fois sur site (Johannesburg, Bangkok et Istanbul). Le programme a couvert tous les départements chargés des investissements et sera intégré aux programmes de formation existants.

Par ailleurs, une formation sur la politique de développement durable, les normes de performance et la politique de divulgation de la SFI qui viennent d'être définis a été organisée à l'échelle de l'entreprise. Tous les membres du personnel d'exploitation du siège de la SFI à Washington, DC, et dans les bureaux sur site ont reçu une formation sur le contenu de base, la fonctionnalité, la problématique et la mise en application de ces directives.

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME CRITÈRE DE PERFORMANCE

Notre bilan de compétences (Corporate Scorecard) évalue nos performances sous trois angles : la satisfaction du client, l'impact sur le développement et les performances financières. Pour ce qui concerne l'impact sur le développement, le bilan précise les objectifs que la SFI a convenu avec ses parties prenantes pour réaliser ses priorités de développement et les domaines où la SFI joue un rôle important en termes de valeur ajoutée aux projets, notamment le calendrier de développement durable.

En 2005, une mesure d'incitation pour les performances à long terme a été introduite à l'intention des agents chargés des investissements. Le programme évalue la réussite à long terme de chaque projet en accordant la même importance à leur contribution financière et à leur impact sur le développement.

## PROMOTION D'UNE CULTURE D'APPRENTISSAGE

Notre capacité à apprendre et à nous améliorer détermine notre réussite dans le temps et notre capacité à avoir un impact durable sur le développement. Lorsque nous prenons des risques et essayons de nouvelles approches du développement et de l'investissement, nous enrichissons et évaluons notre expérience, et veillons à mettre à profit nos acquis dans nos efforts futurs. Ceci nous permet également de définir et de publier les enseignements que nous avons tirés de nos investissements et de nos projets d'assistance technique.

## Mesure de l'Impact de nos Opérations

Suivre et évaluer nos projets, nos politiques et nos procédures constituent une part fondamentale de l'activité de la SFI. À l'heure actuelle, nous suivons les projets ayant un « impact élevé », c'est-à-dire les projets capables de produire un résultat supérieur à celui exigé par les normes environnementales et sociales de la SFI et d'avoir des retombées économiques importantes. Notre intention est d'aider le personnel chargé des investissements à identifier les opportunités susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à leurs projets et d'intégrer les résultats obtenus dans les bilans de réalisation des départements.

Cette année, nous avons lancé une vaste initiative à l'échelle de l'institution pour améliorer la façon dont nous suivons l'impact de nos investissements sur le développement durable et sur la croissance. Nous avons pu, par ce biais, rapporter notre contribution générale au développement.

Cette nouvelle approche passe par l'identification et le suivi, tout au long du cycle de vie d'un projet, d'indicateurs de développement (économiques, financiers, gouvernance d'entreprise, sociaux, environnementaux, etc.). L'objectif du nouveau système est de permettre à la SFI de remplir son engagement en organisant systématiquement les résultats de développement qui ont été définis lors de l'approbation et en assurant leur suivi pendant la phase de supervision. Un système similaire est en cours de développement pour nos services d'assistance technique et de conseil.

## Rationalisation de la Gouvernance d'Entreprise

La SFI examine systématiquement la gouvernance d'entreprise dans son processus d'investissement. C'est elle qui préside le dialogue international sur la gouvernance d'entreprise dans les pays émergents. Nous travaillons aux côtés de nos clients pour améliorer leurs pratiques. À cette fin, nous étudions notamment les quatre points suivants:

- Détermination à réaliser une bonne gouvernance d'entreprise
- Traitement des actionnaires et des autres acteurs financiers
- Infrastructure de contrôle, transparence et divulgation d'informations
- Rôle et fonctionnement du conseil d'administration

Outre les sociétés clientes, la SFI fournit des conseils de gouvernance aux instances gouvernementales, aux institutions de régulation, aux marchés boursiers et à d'autres acteurs du secteur privé. Depuis 2000, elle co-parraine la table ronde latino-américaine sur la gouvernance d'entreprise (Latin American Corporate Governance Roundtable) avec l'OCDE. Elle participe aussi régulièrement à des forums similaires en Asie, en Eurasie et en Russie.

[www.ifc.org/corporategovernance](http://www.ifc.org/corporategovernance) (en anglais)

## Création de Valeur pour l'Entreprise

La SFI ne se contente pas de financer les sociétés pour les aider à accroître la longévité de leurs activités et à générer des avantages qui peuvent être partagés par les communautés et autres parties prenantes. Mais notre rôle ne s'arrête pas là : nous encourageons la pérennité des marchés émergents en instaurant un climat propice aux investissements, en soutenant le développement du

secteur privé et en aidant à la création de ressources publiques (air pur, eau potable, protection de la biodiversité, amélioration de la santé publique, etc.). Notre approche associe investissements et assistance technique pour les clients et les parties prenantes, et recherche et innovation pour satisfaire des besoins économiques, environnementaux et sociaux pressants.

Notre position de leader mondial et notre cote de crédit AAA nous autorisent à prendre des risques calculés que le secteur privé peut hésiter à assumer seul. Notre vaste expérience internationale, et notre présence dans un grand nombre de régions et de secteurs, nous permettent d'expérimenter de nouvelles approches et d'aider des produits durables à franchir les premières barrières commerciales. En associant prise de risque et appui stratégique, nous aidons les entreprises à améliorer leur triple résultat, et aidons les autres parties prenantes à exploiter les possibilités d'évolution du secteur privé.

## **ACCÈS ACCRU À LA MICROFINANCE**

La SFI a adopté plusieurs approches pour développer le secteur de la microfinance :

- Mettre en place des opérations innovantes.
- Aider les organisations à but non lucratif à devenir des intermédiaires financiers régulés, commercialement viables et ayant l'envergure et la capacité requises pour atteindre un plus grand nombre de clients.
- Travailler avec les réseaux de microfinance internationaux et régionaux disposant de l'expérience et d'un savoir-faire éprouvé pour créer des structures d'équipe et de management sur le terrain.
- Aider les banques commerciales à monter des opérations de microfinance (financement à petite échelle) dans le monde entier.
- Encourager les investisseurs commerciaux à financer davantage les groupes défavorisés par le biais d'instruments spécialisés.

Le 30 juin 2005, notre portefeuille comprenait des investissements dans 69 projets de microfinance, implantés dans 43 pays, pour une valeur totale de 323 millions de dollars. Ces investissements ont atteint plus de 1,2 million de clients pour un volume total de microcrédit supérieur à 1,5 milliard de dollars.

[www.ifc.org/gfm](http://www.ifc.org/gfm) (en anglais)

## **SOUTIEN AUX PME**

Notre soutien au développement des petites entreprises consiste en des services mixtes de conseil et d'investissements, qui sont de plus en plus assurés par le biais d'intermédiaires afin d'atteindre plus efficacement les PME. La SFI fournit des actions et des prêts à moyen terme aux banques et aux sociétés de crédit-bail desservant les petites entreprises. Notre investissement dans les institutions financières dont la clientèle est pour plus de la moitié constituée de petites et moyennes entreprises est passé de 229 millions en 2000 à 1,1 milliard de dollars en 2005. Les institutions financières soutenues par la SFI ont accordé plus de 1,7 million de prêts, d'une valeur de 16 milliards de dollars, aux PME durant cette période.

Par ailleurs, nous aidons les sociétés locales à devenir des fournisseurs pour nos projets d'investissement. En partenariat avec nos clients d'investissement, nous proposons des services de formation et de conseil aux petites entreprises locales, ce qui leur permet d'améliorer la compétitivité de leurs produits et de leurs services. Par ce biais, les entrepreneurs locaux se dotent des outils requis pour tirer directement parti des investissements de la SFI, ce dont profite aussi le développement économique local. En 2005, la SFI a réalisé des projets de conseil dans 134 pays, comprenant 82 pays frontalières, et ce essentiellement par le biais de 60 bureaux sur site.

[www.ifc.org/sme](http://www.ifc.org/sme) (en anglais)

## **CRÉATION DE MARCHÉS FINANCIERS DURABLES**

Depuis 2002, la SFI encourage les intermédiaires financiers et, plus globalement, le secteur financier dans les marchés émergents à adopter des pratiques de prêt et d'investissement présentant des effets environnementaux et sociaux durables. Les fonds de nos donateurs nous permettent de fournir une structure de formation et d'organisation à un vaste panel d'institutions financières de toute taille. Nous aidons aussi l'instauration de bonnes pratiques en réalisant des modèles de démonstration, ainsi que des études de recherche et de faisabilité. En 2005, la SFI a collaboré avec BOVESPA, la bourse brésilienne, pour lancer un indice de développement durable destiné à encourager les sociétés brésiliennes à mieux exploiter cette valeur ajoutée à leurs activités.

[www.ifc.org/gfm](http://www.ifc.org/gfm) (en anglais)

## **RÉDUCTION DE L'ÉCART ENTRE LES SEXES**

En 2005, la SFI a lancé une opération intersectorielle au sein de l'institution pour intégrer la notion d'égalité des sexes dans toutes nos activités et, dans le même temps, pour mieux exploiter le potentiel, jusqu'ici non utilisé, des femmes sur les marchés émergents. Cette opération a donné une dimension très importante et de nouvelles capacités à notre mission de développement. Elle nous a aussi aidés à commencer à identifier les écarts existant d'un client à un autre en termes d'investissements et de services.

[www.ifc.org/gem](http://www.ifc.org/gem) (en anglais)

## **PARTAGE DES STRATÉGIES POUR UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE**

Pour un nombre croissant de nos clients, la responsabilité sociale est devenue un élément important dans la façon de mener des affaires. Compte tenu de l'étendue de notre expérience et de nos réseaux dans les pays émergents, la SFI peut offrir un savoir-faire et une assistance technique pour définir des stratégies productives dans ce domaine. En travaillant étroitement avec nos clients, nous les aidons à résoudre les difficultés particulières (problèmes de main-d'œuvre, droits de l'homme, etc.) qu'ils rencontrent dans leur activité et à construire des modèles d'engagement vis-à-vis des communautés. Nous commençons aussi à aider des sociétés à produire leurs premiers rapports sur le développement durable.

[www.ifc.org/SocialResponsibility](http://www.ifc.org/SocialResponsibility) (en anglais)

## **RENFORCEMENT DES RÉPONSES COMMERCIALES À APPORTER AU VIH/SIDA**

En tant qu'investisseur dans les régions les plus durement touchées par le VIH/SIDA, ou dans lesquelles l'épidémie est peu répandue mais se propage rapidement, la SFI s'est mobilisée pour créer des approches proactives de la pandémie. S'appuyant sur un programme spécialisé lancé en 2000, la SFI propose aux entreprises des conseils, une formation et des démarches spéciales qui ont été établies à partir de l'analyse de la pandémie et des réponses émanant du secteur privé.

[www.ifc.org/ifcagainst aids](http://www.ifc.org/ifcagainst aids) (en anglais)

## **DÉVELOPPEMENT D'APPROCHES INNOVANTES POUR LA BIODIVERSITÉ**

La SFI est l'organe exécutif doté du plus grand portefeuille de secteur privé qui travaille pour le compte du Fonds pour l'environnement mondial (Global Environment Facility, GEF), le dispositif de financement de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. En partenariat avec les ONG, le secteur privé, d'autres institutions financières et les donateurs, la SFI a élaboré diverses

approches de la biodiversité qui associent conservation, atténuation du risque et opportunités commerciales pour créer des richesses durables, profitables aussi bien aux communautés et à l'environnement qu'au secteur privé. Ces approches vont de l'accompagnement des nouvelles filières commerciales dites biologiques jusqu'au transfert du marché vers des pratiques plus pérennes en réunissant les efforts des parties prenantes.

[www.ifc.org/biodiversity](http://www.ifc.org/biodiversity) (en anglais)

## Réponses au Changement Climatique

### INVESTISSEMENT DANS L'ÉNERGIE DURABLE

La SFI joue un rôle prépondérant dans la mise en place de nouveaux modèles d'activité qui favorisent l'investissement du secteur privé dans l'énergie durable et, parallèlement, qui appuient le développement économique durable dans les marchés émergents. Ce rôle implique d'aider les produits naissants, comme les énergies alternatives propres et peu onéreuses, à pénétrer le marché.

Cette année, la SFI a effectué la première évaluation jamais réalisée à ce jour sur les composants énergie durable de notre portefeuille principal. En 2005, elle a investi 705,1 millions de dollars dans 21 projets présentant un volet énergie durable. Le volume d'investissement que la SFI a employé pour appuyer les composants énergie durable de ces projets a été estimé à 220,9 millions de dollars (contre 64,59 millions de dollars en RE et 156,35 millions de dollars en EE).

### SOUTIEN AU MARCHÉ DE FINANCEMENT DU CARBONE

En réponse à l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, la SFI facilite le développement d'un marché commercial du carbone. Outre l'aide aux pays développés partenaires à remplir leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (la SFI gère environ 100 millions<sup>1</sup> de dollars américains en partenariat avec le gouvernement des Pays-Bas), nous envisageons aussi de fournir de nouveaux produits financiers qui permettent à nos clients dans les marchés émergents de débloquer la valeur de leur actif de carbone.

### STIMULATION DE L'INNOVATION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE PROPRE

En plus de l'important portefeuille d'investissements commerciaux de la SFI en énergie durable, nous soutenons le développement technologique et la création de nouveaux modèles d'activité pour accompagner le transfert des marchés vers une énergie, une technologie et des services durables. Grâce au Fonds pour l'environnement mondial (Global Environment Facility, GEF) et aux ressources des autres donateurs, la SFI supervise un portefeuille varié d'un montant supérieur à 200 millions de dollars américains pour aider le secteur privé à développer des produits respectueux du climat et commercialement viables, et œuvre pour supprimer les barrières commerciales et réduire les coûts des transactions futures.

### PRÉPARATION À DE NOUVEAUX RISQUES

Dans son offre de service, la SFI peut aider ses clients à évaluer les risques liés à leur activité et à construire des méthodes rentables et efficaces pour réduire, traiter ou transférer ces risques. Cette

---

<sup>1</sup> 55 millions de dollars supplémentaires seront bientôt ajoutés à ce montant.

aide comprend des informations expertes sur la couverture d'assurance appropriée. Comme nous travaillons avec des clients implantés dans des régions et des secteurs très divers, nous sommes bien placés pour aider les compagnies d'assurance à s'adapter aux domaines de risque nouveaux et émergents. Le changement climatique et les catastrophes naturelles font partie de ces domaines.

La majorité des petites entreprises qui ont été frappées par le tsunami dans l'Océan Indien en décembre 2004, et plus particulièrement le secteur touristique, ne disposaient d'aucune assurance (ou très faible) pour reconstruire leurs activités et récupérer les frais et les pertes de revenus. La SFI a depuis organisé plusieurs ateliers de sensibilisation aux risques et à l'assurance pour ces entreprises afin de souligner l'importance d'une assurance et d'une bonne gestion du risque. Elle a aussi travaillé avec des marchés d'assurance locaux pour trouver des moyens de rendre une telle protection plus rapidement accessible et plus abordable pour ce secteur d'activité.

## Nos Valeurs au Travail

Mettre en pratique le développement durable à notre siège à Washington D.C. et dans nos bureaux sur site fait partie de notre déclaration de mission et répond à notre souci de cohérence avec ce que nous exigeons de nos clients. Cela signifie que nous devons améliorer notre bilan environnemental et social, qui est la résultante directe de nos habitudes de travail quotidiennes et de notre gestion de nos immeubles, ainsi que de la relation établie entre la SFI et les communautés locales avec lesquelles nous travaillons et vivons.

Au cours des dernières années, nous avons pris des mesures importantes pour améliorer notre empreinte. En 2005, nous avons renforcé nos programmes de protection de l'environnement au bureau et de sensibilisation des communautés en désignant un responsable de la gestion de notre empreinte écologique, affecté à temps plein à ces questions. Le programme de gestion de notre empreinte écologique nous a aussi permis d'accroître la coopération entre les départements au travers d'un comité consultatif et des chefs de file des départements, et d'atteindre plus efficacement les bureaux sur site. Les zones prioritaires identifiées pour ce programme sont les suivants:

- énergie/émissions de CO<sub>2</sub> (y compris les déplacements professionnels)
- approvisionnement
- consommation en papier et utilisation de l'électronique
- sensibilisation de la communauté
- diversité
- sensibilisation et mobilisation du personnel

**Notre engagement:** Cette année, nous avons commencé à recueillir les données de bilan de tous nos bureaux sur site et avons reçu des réponses représentant environ 30 % de l'équipe sur site. Notre objectif 2006 est de rapporter le bilan des bureaux pour au moins 60 % du personnel.